

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

AKA BROU LOUIS - BLAISE

INSTITUT D'ETHNO-SOCIOLOGIE

KOFFI N'ZIAN JACOB

INSTITUT DE GEOGRAPHIE
TROPICALE

**QUELQUES OBSERVATIONS
CONSECUTIVES A UNE ETUDE
DU QUARTIER DE PELIEUVILLE**

RAPPORT DE STAGE
COMPLEMENTAIRE

GEOGRAPHIE

Octobre 1975

CENTRE DE PETIT BASSAM - SCIENCES HUMAINES

BP 4293 ABIDJAN CÔTE D'IVOIRE



QUELQUES OBSERVATIONS CONSECUTIVES
A UNE ETUDE DU QUARTIER DE PELIEUVILLE

AKA Brou Louis-Blaise
(Sociologue)

KOFFI N'Zian Jacob
(Géographe)

Le présent essai s'ajoute aux rapports de stage principaux que MM. N'Zian et Aka consacrèrent respectivement à Nguessankoi et à Agnissankoi, deux communautés villageoises de la périphérie abidjanaise aux prises avec l'avancée urbaine (1).

Les circonstances ont permis qu'après cette première expérience, déjà fortement liée à une problématique d'aménagement de l'espace urbain, la seconde moitié du stage de trois mois (été 1975) se déroule dans le cadre fondamentalement différent d'un quartier ancien du centre de la capitale : Pélieuville-Bromakoté. Là encore, un problème d'intervention était posé : il est en effet question de reconsidérer ce quartier jusqu'ici fort peu suivi -et mal connu. Les services responsables nous avaient demandé, comme à Abobo, notre participation à la reconnaissance du "terrain".

Après une courte enquête sur la circulation piétonne (Pélieuville est traversé par des courants piétons considérables, qui empruntent des parcours improvisés et non aménagés), nous avons confié à MM. N'Zian et Aka une enquête sur l'aménagement interne de vingt cours d'habitation et sur leur contenu humain. Pour donner une idée de l'ampleur de la tâche accomplie, en dépit du faible nombre des cours étudiées (deux grappes de dix cours choisies dans deux secteurs bien différenciés), il est bon de préciser que chaque cour comportait en moyenne 13 logements habités par 50 personnes.

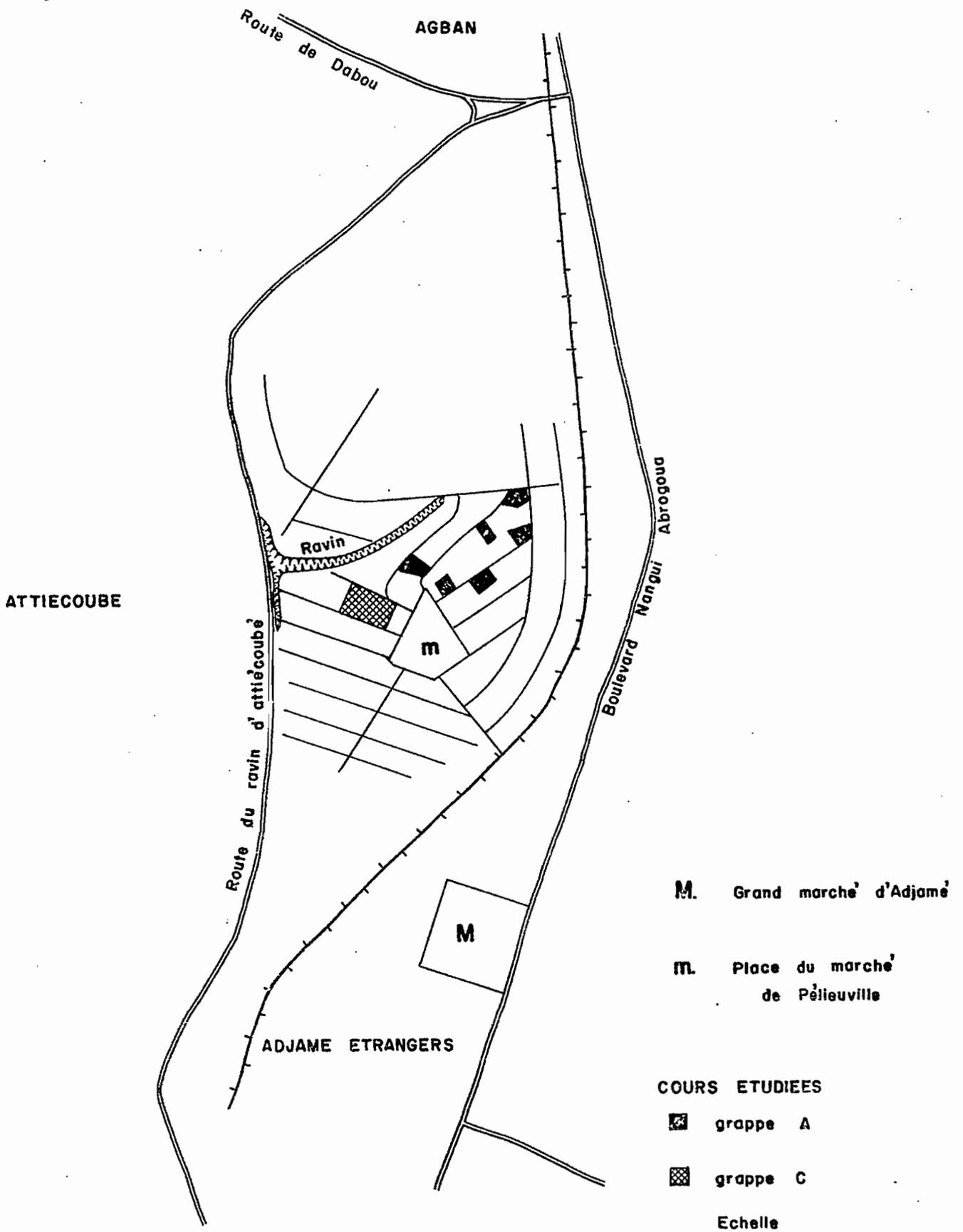
De cette enquête, le texte que voici ne rend que partiellement compte. Il n'était pas fait obligation à MM. Aka et N'Zian de rédiger un nouveau rapport de stage, mais seulement de consigner quelques observations sur le ou les thèmes de leur choix, après cette ultime expérience. Comme on le voit, ils ont choisi de s'exprimer essentiellement sur les conditions sanitaires qu'ils ont constatées sur leur "terrain". On peut les comprendre car l'un des manques les plus saisissants de Pélieuville se situe effectivement au niveau de l'assainissement.

Le gros des résultats, cependant, se trouve consigné dans d'épais questionnaires dont nous livrerons par ailleurs l'analyse, ainsi que sur de minutieux plans commentés de chacune des vingt cours, véritable petit atlas que M. N'Zian parvint à mettre au point en un temps record et avec beaucoup de soin. En dépit du gros travail technique que cela nécessitera, nous pensons pouvoir "sortir" dans un proche avenir cette documentation originale.

Philippe Haeringer
Maître de Recherche à l'ORSTOM

(1) Louis-Blaise AKA : "Agnissankoi. Une fédération de campements attié dans la périphérie abidjanaise".

Koffi N'ZIAN : "Nguessankoi. Un village attié rejoint par l'agglomération abidjanaise".



LOCALISATION DE PELIEUVILLE

Le processus d'urbanisation que connaît d'une manière spectaculaire la ville d'Abidjan ne laisse aucun responsable indifférent. Aussi n'assiste-t-on pas çà et là, dans tel ou tel quartier, à des programmes d'aménagement, de réaménagement, de structuration et d'équipement ? Le clou du palliatif à ce phénomène semble être l'ouverture de nouveaux quartiers urbains ou la reconstruction de quelques anciens quartiers (problèmes de déguerpissement) ou encore l'aménagement de certains anciens quartiers longtemps négligés, qui bénéficient ces derniers temps d'une attention toute particulière des urbanistes.

Pélieuville fait partie de ces vieux quartiers en question et bénéficiera de la mise en place d'infrastructures capables de rendre la vie agréable à ses habitants. Mais la mise en place de ces infrastructures nécessite une connaissance assez approfondie du quartier. D'où l'enquête menée dans ce secteur par le BNETD et celle dont l'ORSTOM nous a chargé.

Notre préoccupation a été de fournir au responsable de l'urbanisme un travail qui puisse l'éclairer sur la population du quartier, les types d'habitat qu'on y rencontre, les types d'assainissement, ainsi que les besoins du quartier.

Notre méthode de travail a consisté à passer un questionnaire à chaque propriétaire de maison, à défaut à son représentant; puis nous avons procédé à un recensement démographique avant d'établir les plans du bâti et de faire son inventaire.

Ce mini-rapport que nous sortons n'est pas le résultat d'un dépouillement mais plutôt le point que nous faisons de nos observations sur les îlots étudiés ainsi que de nos promenades dans le quartier. En ce sens il sera un sérieux complément au rapport qui sortira du dépouillement.

I. HISTOIRE DU PARCELLAIRE

L'histoire du bâti, ou tout simplement l'évolution du quartier en matière d'habitat, est passée par plusieurs phases successives liées elles-mêmes à la construction de la ville d'Abidjan et à l'importance des activités qui attirent la population rurale.

1. Acquisition des lots

L'acquisition des lots à Pélieuville est issue de ventes disparates de terrains par les Ebrié d'Attiécoubé. En effet le terrain qu'occupe Pélieuville actuellement est un domaine qui faisait partie du terroir du village d'Attiécoubé. Avec l'agrandissement d'Adjamé et le terrain se faisant rare, certains citadins sollicitèrent des surfaces à bâtir auprès des Ebrié. La chose devenant effective, un délégué, Dompeydant Diolot Benoît, fut élu au niveau du village d'Attiécoubé et c'est lui qui avait la charge de vendre aux étrangers désireux d'avoir un lot.

Benoît se rendait sur le terrain et par des marques sur les troncs d'arbres, des coquillages qu'il plantait dans l'écorce etc..., il délimitait, à tel ou tel individu, une portion de terre qu'il achetait. Dans de telles conditions, on comprend aisément que les lots n'ont pas les mêmes dimensions, ni la même orientation. Cette anarchie aura bien sûr des conséquences quand le quartier va être officiellement loti en 1958.

Les dimensions de ces lots n'étant pas les mêmes, il va sans dire que les prix vont aussi varier. On aurait cru qu'un lot plus grand coûterait plus cher qu'un lot plus petit. Ce ne fut pas toujours le cas; la variation des prix ayant surtout dépendu des liens qui existaient entre les Ebrié et l'acquéreur. Les différents prix enregistrés s'échelonnent entre 15 et 40.000 francs. Mais il ne faut pas se fier à cet intervalle avec obstination, car, Benoît ne fut pas toujours sincère et il revenait sporadiquement revendiquer telle ou telle somme en supplément; menaçant le possesseur de lui retirer son lot s'il n'était pas récompensé. Ce petit jeu a permis au vendeur de venir reprendre deux, trois, quatre fois plus que le prix initial. A titre d'exemple, pour un lot acheté au départ à 15.000 francs un propriétaire a dû payer au total près de 100.000 francs.

Dès 1954, ces lots, dont la vente avait commencé vers 1948, étaient tous occupés et à plus de 50 % par des étrangers (Voltaïques, Maliens, Guinéens, Nigériens etc...). Les Ivoiriens qui y ont des lots sont des gens du Nord ou de l'Ouest. En tout cas, ce qui est certain, c'est que nous n'avons rencontré aucun Ebrié propriétaire de concession ou de lot à Pélieuville.

2. Lotissement de 1958

En 1958, année de la visite du Général de Gaulle dans les colonies africaines, l'on procède à un lotissement systématique de plusieurs quartiers d'Abidjan dont Pélieuville. Ce lotissement entraîne un bouleversement total dans la hiérarchie et la forme des lots. Aux lots sans formes géométriques régulières de Benoît, succèdent des lots rectangulaires, carrés, triangulaires, trapézoïdaux dont les dimensions sont très variables : 20/20, 21/22, 22/25, 20/25, 25/30, 20/30 etc... Des rues apparaissent de façon effective, séparant deux propriétaires jusqu'alors côte à côte. Malheureusement ce lotissement a gardé beaucoup de lots aux formes bizarres. Les propriétaires attribuent cela au fait que, l'ingénieur chargé des travaux ayant été tué lors du travail, tout est resté suspendu jusqu'à présent. Est-ce la vraie cause ? Est-ce que l'ingénieur a ainsi conçu le quartier ?

On aurait cru, avec le lotissement après coup, que des conflits ont éclaté; ce ne fut pas le cas. Malgré la mutation de certains lots au profit de certains autres, les propriétaires gardèrent, au maximum, la base de leurs anciens lots ce qui fait que personne ne fut chassé et personne ne vint s'infiltrer dans la masse déjà ancienne des propriétaires d'avant 1958. Les propriétaires affirment même qu'ils n'auraient pas accepté d'intrus parce qu'ils avaient financé eux-mêmes les travaux à raison de 10.000 F/tête.

II. EVOLUTION DU BATI

1. Du banco au parpaing.

Pour arriver à sa phase actuelle, le bâti a connu une évolution graduelle qui est la même que celle que l'on rencontre partout dans les sociétés traditionnelles en mutation. En effet, lors de l'acquisition, ce sont des lots nus que l'on achetait et il faut ajouter que les acquéreurs avaient un niveau de vie modeste pour ne pas dire bas. D'autre part, le domaine était si sale que l'on interdisait d'y construire. A l'origine donc, l'habitat y était clandestin d'où la vente de lot illicite. Un propriétaire nous a même dit que pendant le jour, la police surveillait l'entrée du quartier afin de ne pas permettre aux audacieux propriétaires de lots illégaux d'y envoyer des matériaux de construction. Aussi certaines maisons en banco virent le jour à la faveur de la nuit quand la police était rentrée.

Les premiers bâtiments d'habitation étaient en banco, couverts de feuilles et plus tard de tôle. C'était des maisons d'une pièce, deux ou trois au maximum. Ceci amenait certains propriétaires à construire plusieurs maisons sur un seul lot de 20/20. A l'emplacement de la cour C₃, le propriétaire affirme qu'il y possédait 8 maisons à la fois. A vrai dire ce sont 8 logements d'une pièce chacun éparpillés sur tout le terrain sans ordre. Ce qui frappe dans un tel quartier est la mauvaise occupation de l'espace à laquelle l'évolution devait remédier en partie.

Après le lotissement de 1958, les propriétaires se sont mis à construire systématiquement des maisons en dur et aucun lot n'héberge actuellement du banco sur toute son étendue. La prédominance va aux bâtiments en dur.

2. Des maisons éparpillées à la cour fermée

Avec le banco, on n'a construit que des maisons petites dont nous ignorons les dimensions exactes. Est-ce parce qu'avec le banco l'on ne pouvait pas construire des cours fermées ou concessions ? Bien sûr que non, car en pays Agni, l'on construit très bien des concessions avec ce matériau. Nous pensons plutôt que cela est dû à la conception de l'habitat des différents propriétaires d'alors qui sont des gens de la savane pour la plupart, donc, habitués à construire des maisons individualisées sur le même terrain.

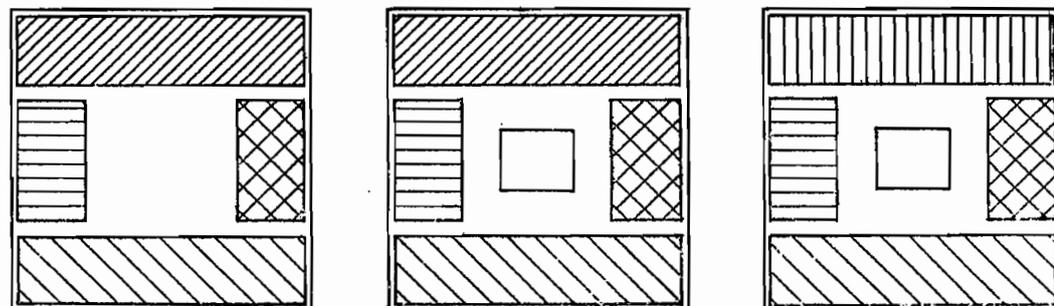
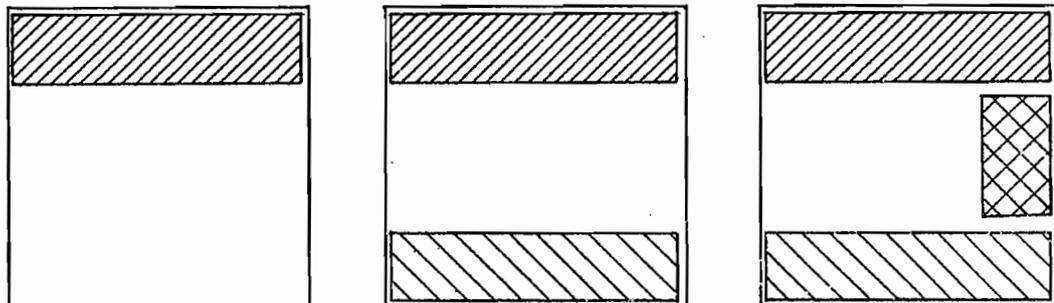
Avec l'évolution de la ville, et la spéculation foncière devenant effective, l'on se mit à construire en parpaings : d'abord des immeubles bas qui, dans un premier temps, occupent toute la longueur du lot. Cet immeuble est divisé en plusieurs logements de deux pièces, le plus souvent. Plus tard, par auto-financement, le propriétaire construit, en face du premier immeuble, un autre de même longueur et sur le même plan approximativement. Dans une troisième phase, il construit soit des annexes pour relier les deux premiers bâtiments soit deux nouvelles maisons, alors plus petites.

Ainsi, on obtient une cour fermée dont le sol est aménagé en pente afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluies. Celles-ci arrivent à la rue par un conduit que l'on aménage sous le bâtiment qui donne sur la rue ou qui se trouve vers la partie la plus basse. Quand les quatre côtés du lot sont bâtis et qu'on se sent à l'étroit, on construit au milieu de la cour et c'est alors l'obstruction totale. Parfois cette cour, cimentée ou non, est réservée à la cuisine. Le dernier stade est la destruction d'un des bâtiments qui ferment la cour pour construire à sa place un bâtiment à étages.

Dans cette évolution de l'habitat, les annexes (douchières, cabinets d'aisance, cuisines) tiennent très peu de place si bien qu'on a l'impression qu'on ne pense à elles qu'au dernier moment (voir infra).

Une autre caractéristique du bâti se trouve dans la toiture qui se présente sous deux formes (nous laissons de côté les maisons avec dalle). Dans toutes les cours visitées, deux types de toiture se rencontrent : la pente unique et les deux pentes. Ces deux types de toitures sont bien localisés sur le lot. En effet les maisons à deux pentes sont celles que l'on aligne au bord de la rue alors que la maison qui se trouve en face ou sur les ailes est à une seule pente. La prédominance va aux maisons dont la toiture est à une pente. La proportion varie de 2 contre 1 à 4 contre 1 par lot. La prédominance des toits à une pente est la conséquence d'un autre phénomène relatif à la position des maisons sur les différents lots et îlots. Ici l'on nous suivrait mieux dans notre explication en regardant en même temps le croquis. Les traits noirs épais représentent les limites des différents lots. Les différents propriétaires pour avoir une cour assez grande alignent leurs maisons sur ces limites. Deux propriétaires ne laissent donc aucun espace entre leurs maisons et quand ils en laissent cet espace varie entre 10 et 40 cm. Pour éviter que l'eau coule sur le mur voisin, on fait une toiture à pente unique inclinée à l'intérieur de la cour.

Les étapes de la construction de la cour



-  1^{er} bâtiment
-  2^{ème} bâtiment
-  3^{ème} bâtiment
-  4^{ème} bâtiment
-  5^{ème} bâtiment
-  6^{ème} bâtiment de substitution à étages

Si l'on regarde une photographie aérienne sans faire attention aux détails on ne verra que des maisons dont la toiture est à deux pentes. Cela proviendrait du fait que les parties hautes de ces toits se touchent presque toujours.

III. LES EAUX DE PLUIE ET LES EAUX USEES

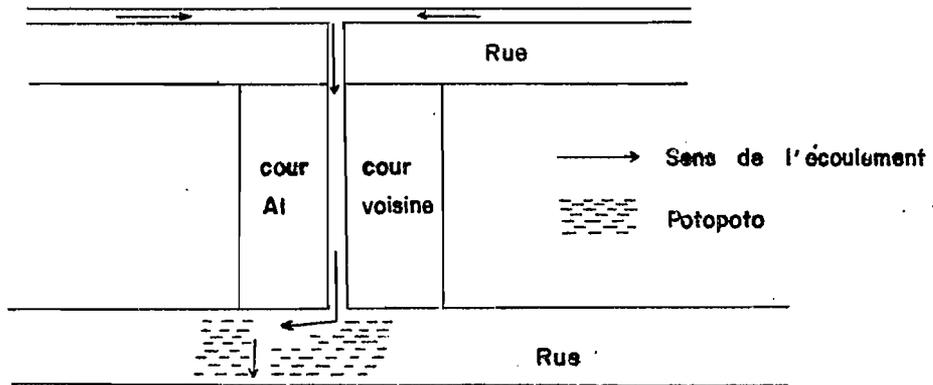
Pour Péliouville, ville sur pente, l'écoulement des eaux de pluie ne pose pas beaucoup de problèmes d'aménagement particulier. En effet, ici, contrairement aux quartiers plats comme Marcory ou Koumassi, l'eau ne stagne jamais. La pente, assez forte, facilite l'écoulement naturel orienté dans le sens Adjamé vers Attiéécoubé. Les différents propriétaires - pas tous malheureusement ont aménagé, devant leurs maisons et en bordure de la rue, des caniveaux dont les dimensions varient d'un lot à un autre et même d'un îlot à un autre. Ces caniveaux de 50 cm en moyenne de profondeur, 40 à 30 de large sont l'oeuvre des propriétaires, exclusivement. Tous orientés Marché - Attiéécoubé, ils ont des niveaux différents et ne respectent pas une pente uniforme.

Chaque propriétaire fait son caniveau sur la longueur de son lot, il ne tient donc pas compte du lot voisin, si bien que pris dans leur ensemble, ils forment une sorte de canal aménagé en escalier. D'autre part, on aurait pensé que ces caniveaux partent jusqu'au ravin bordant l'autoroute qui sépare Péliouville d'Attiéécoubé, ce n'est pas le cas. En effet, les bâtiments vers cette route se situant sur une pente plus forte, on assiste à un écoulement libre des eaux. On se demande alors où aboutissent les caniveaux. La réponse la plus exacte est "nulle part". Ce sont des canaux qui n'ont ni tête, ni queue aussi leur tête et queue sont en perpétuelle évolution. Quand on en a assez des eaux sales coulant n'importe comment, on se fait un caniveau.

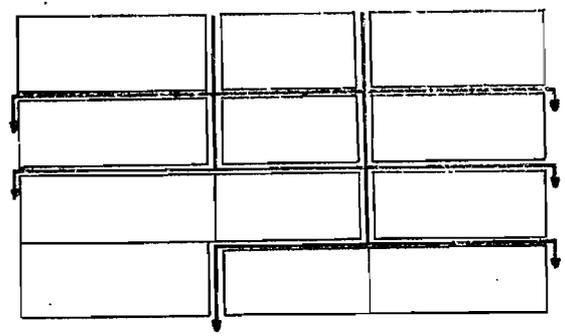
Sur la rue qui joint le marché au cinéma Royal en passant en face de la cour A₁, nous avons un caniveau construit par la Mairie. Celui là est plus large dans sa partie est (80 cm) et moins profond. Il n'est pas en escalier si bien que l'écoulement des eaux y est très accéléré. D'autre part, contrairement aux canaux qui bordent les cours C qui ont un sens d'écoulement unique, le caniveau fait par la Mairie a deux sens d'écoulement différents



Les caniveaux forment une sorte de canal aménagé en escalier



Vers le ravin de Bromakoté



→ Canal d'écoulement

qui s'opposent, si bien que les eaux se croisent à un point donné qui se situe en face du lot A_1 . A cet endroit, une buse d'environ 50 cm de large traverse la route et permet aux eaux de traverser la rue sans gêner quelqu'un. Malheureusement cette buse souterraine n'est pas plus longue que la largeur de la rue. Elle débouche entre la cour A_1 et la voisine sans que l'on ait prévu quoique ce soit pour assurer un écoulement parfait des eaux jusqu'au ravin naturel qui sert de grand collecteur.

La conséquence de ceci est que l'eau qui sort de la buse coule directement et librement entre les murs des deux bâtiments construits de part et d'autre de la limite qui sépare les deux lots A_1 et voisin. Cette allée où passe l'eau fait environ 40 cm dans sa partie nord pour l'élargir un peu plus au débouché dans la rue voisine où l'on a une véritable mare formée par les eaux usées. En effet une fois dans cette seconde rue, les eaux sont bloquées n'ayant pas la force nécessaire pour traverser la rue sableuse où elles doivent changer de sens d'écoulement à deux reprises formant un Z comme le montre le croquis.

Il faut même ajouter que cette mare qui est en réalité ce que nous appelons localement "potopoto" permet à ceux qui y ont des cours bordières de trouver un dépotoir tout naturel où l'on jette un peu de tout. Inutile de dire que c'est l'un des endroits les plus sales du quartier, peut-être même le deuxième après le ravin.

Nous disions plus haut que les eaux de pluie suivaient la pente naturelle de la topographie, mais les curieux se demandent toujours par quels moyens ces eaux sortent des cours puisqu'elles sont fermées. Dans l'îlot C, nous avons un système qui se retrouve de l'autre côté du ravin vers Attiécoubé alors que dans la partie nord et ouest, nous avons un type différent imposé par l'alignement même des îlots et des maisons.

Ilot C. Ici l'îlot est orienté est-ouest ainsi que les maisons qui bordent les rues. Les maisons transversales sont donc plus ou moins collées les unes aux autres enrayant toute possibilité d'écoulement des eaux dans le sens est-ouest qui est le sens normal de la pente. Les cours intérieures sont donc aménagées de façon astucieuse modifiant légèrement le sens de la pente qui devient alors presque sud-nord ou nord-sud selon que l'on se trouve dans l'une ou l'autre rue qui borde l'îlot. Cette pente étant obtenue, l'on

s'emploie à faire passer les eaux sous le bâtiment en position basse par un système de tuyauterie ou de caniveau au-dessus desquels l'on jette une ou plusieurs planches. Ces tuyaux ou caniveaux aboutissent dans les caniveaux sur la rue de façon perpendiculaire et très souvent sous l'escalier de la porte d'entrée principale.

C'est ici que les certains se posent une question capitale. Pourquoi les eaux débouchent sur les marches les plus élevées de l'escalier, coulant ensuite plus ou moins librement sur le reste pour arriver enfin dans le caniveau en contre-bas ? La réponse est double. Tuyaux ou caniveaux reliant cour intérieure à rue arrivent sur l'escalier car faite sous la porte donc sous l'allée qui conduit à l'intérieur. Ainsi en cas de réparation on peut travailler librement sans gêner particulièrement un locataire sous le logement duquel passerait tout cela. La deuxième raison est que si ces tuyaux sont bouchés, l'on peut en se plaçant plus bas y introduire un matériel quelconque pour le déboucher sans se coucher ce qui ne serait pas le cas si ces tuyaux aboutissaient ailleurs où l'on aurait été obligé de leur donner une pente beaucoup plus forte. De ces deux raisons il semble que la première soit la plus vraie.

Une cour cependant combine les deux systèmes. En effet le tuyau de la cour est d'abord orienté vers la cour voisine, une fois entre le petit espace qui sépare les deux cours voisines, il bifurque pour atteindre la rue où il débouche dans le caniveau. Il est évident qu'ici il n'est pas question de parler de réparation si le tuyau coïncé entre les deux murs venait à se casser, l'on serait alors obligé de chercher un autre type d'évacuation des eaux, mais comme le disait le propriétaire lui-même l'installation actuelle est provisoire la cour étant en voie de construction.

Ilots A. Ici le système est l'utilisation rationnelle des espaces entre les différentes maisons sans aucune imagination. Entre les maisons des différentes concessions, on laisse un espace de 10 à 40 cm de large et c'est là que passent toutes les eaux. Heureusement le sol y est maladroitement renforcé lors de l'élévation des murs par le mortier qui y tombe de temps à autre; mais l'inconvénient majeur est que la surface de ces canaux de fortune est rugueuse et retient facilement les particules. On comprend aisément que ces allées soient très sales. Le croquis qui suit montre bien qu'avec un système de tuyauterie à l'emplacement de ces allées on aurait du coup rendu le quartier très viable.

Pour les maisons qui bordent le ravin, le système est plus simple. Un ou plusieurs tuyaux traversent directement le mur de la maison bordière et permet l'évacuation directe des eaux. Malheureusement, dans ce ravin, l'on ne se demande plus où vont les eaux. Mais le passant sait ou voit que l'eau qui arrive dans le ravin ne va pas, elle stagne car bloquée par toutes sortes d'ordures. Nous pensons que tout apport d'équipement doit se pencher sur ce problème du ravin intérieur qui est une véritable honte pour tout Pélieuville. Il serait même souhaitable qu'à sa place l'on prévoit un égout car, si l'on y fait un caniveau, quelle que soit la pente qu'on lui donnera il sera très vite bouché par les habitants qui y jetteront toute sorte de saletés.

Enfin, une invention dans ces cours : les éviers centraux et communs à toute la cour. C'est un évier fait à même le sol, en ciment et de forme circulaire, d'où partent un ou deux tuyaux de vidange. La vaisselle y est faite directement et il peut accueillir plusieurs femmes à la fois s'il est grand. Le plus grand que nous avons rencontré fait 2,5 m de diamètre. Quand il est très petit, moins d'un mètre de diamètre, il n'est pas desservi par un système de tuyauterie. Dans ce cas, l'eau usée est prélevée et jetée sur la rue n'importe comment. C'est là, la cause première de la malpropreté des rues de Pélieuville auxquelles on ne pense que le mercredi matin, jour d'inspection des agents d'assainissement rattachés à la Mairie. Evidemment, le mercredi matin, nous avons un semblant d'entretien effectif qui peut laisser son empreinte sur le terrain durant deux à trois jours; en effet, les femmes essaient de faire des rigoles sur les rues pour permettre aux eaux d'écouler.

En conclusion il apparaît que le problème capital des eaux usées et de pluie réside dans l'insuffisance d'équipement et le manque de prise de conscience des habitants. Des caniveaux, non seulement bien faits mais surveillés pour une meilleure utilisation, permettraient à Pélieuville d'être un peu plus sain. Cependant, la ville étant sur une pente plus ou moins forte, l'on y gagnerait à faire des caniveaux en escalier pour éviter une détérioration rapide des matériaux qui auront servi à leur construction. Enfin il faudrait procéder à la reconversion des mentalités car, sans cela, quel que soit le degré de qualité des équipements que l'on apportera au quartier, les habitants de Pélieuville ne feront aucun effort pour une utilisation judicieuse et intéressée.

Après ce chapitre sur l'évacuation des eaux, et cette tentative de proposition, jetons un coup d'oeil rapide dans les concessions pour apprécier les types d'assainissement qui y sont utilisés. Nous voulons parler plus spécialement des différents équipements sanitaires.

IV. LES TYPES D'EQUIPEMENTS SANITAIRES

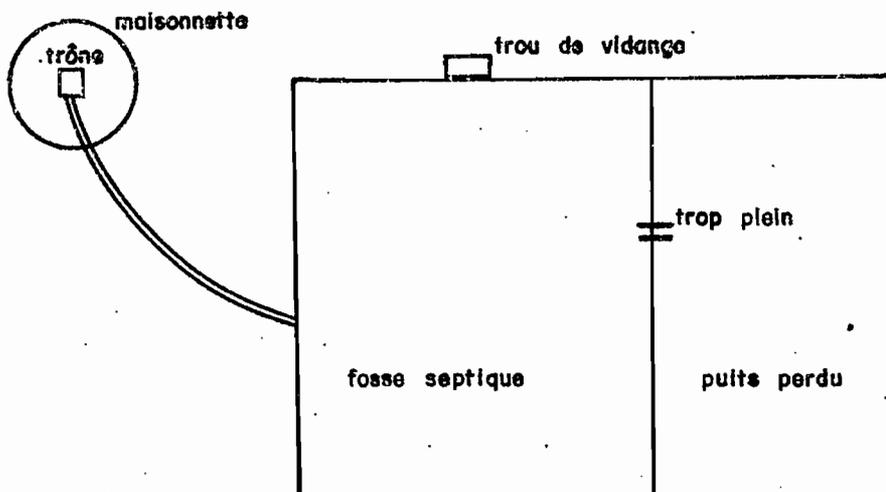
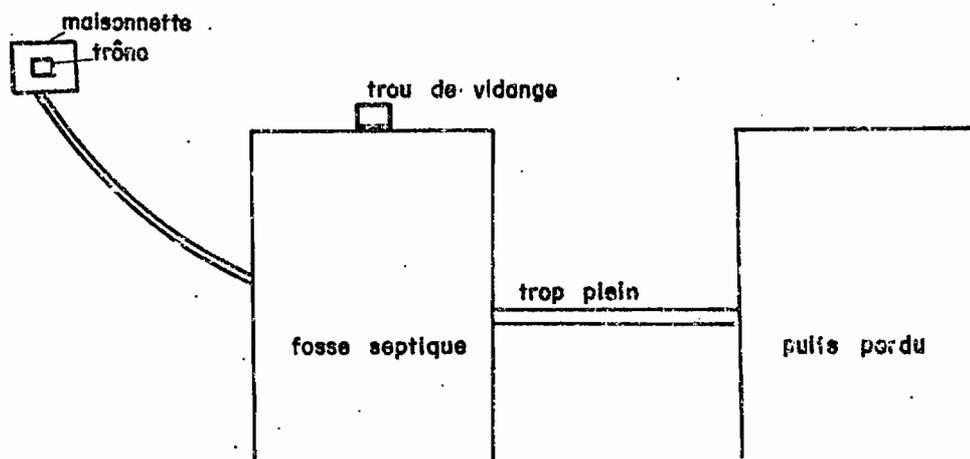
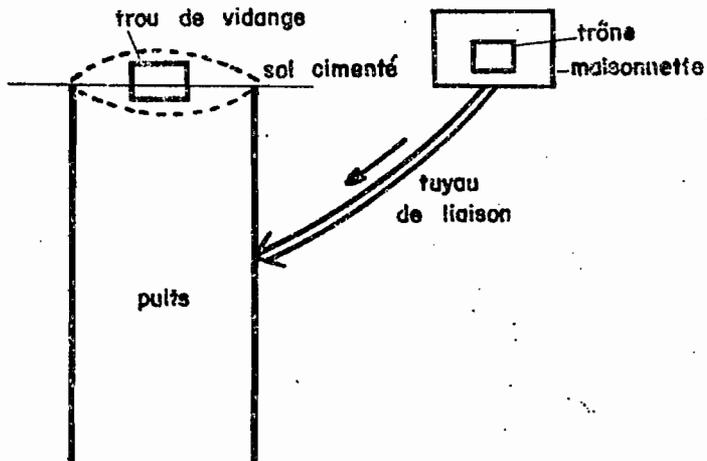
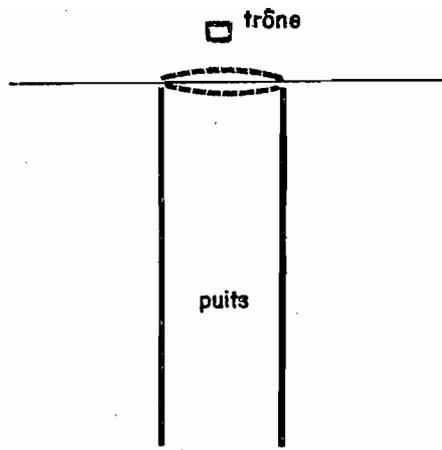
Dans un quartier aussi défavorisé en équipements publics qu'est Pélieuville, les hommes s'organisent selon leur possibilité et le degré de perméabilité qu'ils ont à la modernité. Aussi les différents équipements que nous avons pu observer durant notre investigation, varient d'une cour à l'autre et sont même fonction du statut socio-professionnel du propriétaire ou des locataires. Nous avons, dans les cours visitées, dénombré quatre méthodes d'assainissement lesquelles nous allons essayer de décrire afin de vous les mieux situer.

- puisard simple
- fosse septique simple
- fosse septique + puits perdu
- w.c. + douche

1. Le puisard

C'est le recours le plus ancien que les premiers habitants de Bromakoté ont eu pour l'évacuation des éléments excrémentiels, hormis bien sûr celui du plein air. Il se compose d'un grand trou rectangulaire mais le plus souvent circulaire variant de 5 à 15 m de profondeur, sur lequel on élève une maisonnette comportant à côté une douche.

Pour ce type d'assainissement, le "trône" se trouve tout juste au-dessus du puits. Très souvent, et ceci pour certaines cours moins anciennes, le "trône" peut être une légère élévation de ciment au-dessus du puits.



Comme nous l'avons dit plus haut, le simple puisard ne se rencontre que dans les anciennes cours. Si bien que nous n'avons pu observer qu'une très faible présence de ce type d'assainissement dérisoire somme toute, qui doit être l'objet de soins permanents.

La périodicité de la vidange est fonction de la profondeur du puits et du nombre de personnes qui en font usage. Plus le puits est profond et plus on a des vidanges espacées. Mais l'effectif des habitants de la cour peut réduire cette fréquence. Ainsi dans certaine cour, la vidange se fait tous les 2 ans alors que pour d'autres il se fait tous les 5 mois. La vidange coûtant 5.000 Frs, certains propriétaires préfèrent fermer complètement le puits et refaire un autre. C'est le cas de la cour C₃.

2. Fosse septique

Si le simple puisard a fait son apparition dans le quartier avec les premières maisons en banco qui datent d'avant 1958, la fosse septique quant à elle se rencontre surtout dans la deuxième génération d'habitation, celle qui a relevé le banco. Elle correspond à une sorte d'imitation du système européen car dans certaines cours elle comporte des cuvettes en porcelaine, à la turque. La fosse septique est la plus en usage dans le quartier. Elle est composée de deux éléments distincts :

- 1) le puits
- 2) la maisonnette.

Le puits peut se situer très loin de la maisonnette. Circulaire ou rectangulaire, il est entièrement cimenté et porte à son sommet une ouverture qui permet de faire la vidange périodique. Loin de ce puits se trouve une maisonnette qui est très souvent divisée en deux. La douche et le WC. Le WC est relié au puits par un tuyau qui transporte les éléments excrémentiels depuis le trône (souvent en ciment ou en porcelaine) jusqu'au grand trou. Quand au trou de vidange, sa dénomination est indicatrice de son utilité. Il permet en effet d'assurer la vidange de la fosse septique qui est généralement de deux fois par an. N'oublions pas de signaler que dans certaine cours ces WC sont dotés de chasse d'eau. La fosse septique est donc une sorte de transition entre le puisard simple et la fosse septique dotée de puits perdu qui est le dernier cri en matière d'équipement sanitaire du quartier de Bromakoté.

3. Fosse septique + puits perdu

C'est le dernier recours de l'homme de Pélieuville dans l'évacuation des matières fécales. C'est la méthode achevée la plus moderne que nous avons pu rencontrer dans les maisons en dehors d'un seul bâtiment à étage qui est relié à l'égout public.

Dans ce type d'assainissement, à côté de la grande fosse d'environ 5 à 10 m de profondeur se trouve un autre trou rectangulaire et compartimenté en 2 ou 3. Les deux trous sont reliés par un tuyau qui évacue le contenu de la première fosse par le canal du trop plein. La deuxième fosse/trou^{se} divisée par des rangées de briques non soudées, ce qui à l'avantage de laisser l'eau s'infiltrer.

Nous avons noté deux manières de disposer ces deux trous (cf. croquis). Dans le premier modèle, la communication entre les deux fosses est assurée par un tuyau (cf. cour C₁). Dans le deuxième type, la communication entre les fosses est directe. Généralement ce type d'assainissement est muni de chasse d'eau car très souvent dispose d'eau courante. Ici les vidanges sont plus réglementées car eau et matières fécales ont la même destination. Si bien qu'il n'est pas rare de voir certains propriétaires faire la vidange 2 fois par an.

4. WC + douche

Il est rare de rencontrer ces deux modes d'assainissement dans la même pièce. Mais on en trouve quand même.

Ce qui spécifie encore ce quartier c'est que dans toutes les cours visitées, wc et douche sont extérieurs au bâtiment d'habitation. Ils sont l'objet d'un bâtiment annexe divisé en deux wc et deux douches. Ce bâtiment souvent très petit mais non moins fréquenté occupe la plupart du temps les recoins des cours ou fait suite à la cuisine. Dans certaines cours, sa position est telle qu'on peut penser qu'il a été oublié. Ce qui caractérise ces équipements sanitaires également, c'est leur usage collectif. On construit généralement 2 douches et 2 wc pour toute une cour (familiale ou locative). Il est rare (pour les cours dans lesquelles nous avons travaillé) qu'un propriétaire ou un locataire soit seul usager d'un équipement.

En guise de conclusion disons que si l'homme de Bromakoté s'est jusque là bien tiré en matière d'équipement sanitaire, cet équipement est dérisoire et indécent (en dehors de quelques cours). Une canalisation du quartier en égout public destiné à évacuer les matières fécales serait le bien venu et permettrait à nos populations de se passer de ce sérieux problème de vidange. D'ailleurs nombreux sont les propriétaires qui sont prêts à raccorder leur assainissement aux égouts publics. A ce problème sérieux d'assainissement, s'ajoute le problème d'eau.

V. LE COMMERCE DE L'EAU

Nous parlerons dans ce chapitre de l'approvisionnement de la population en eau.

Le quartier Bromakoté dispose d'un château d'eau situé dans un îlot qui porte d'ailleurs son nom. Ce château, il faut le dire, est à plus de 500 m de nos secteurs d'étude. Toutefois ces secteurs bénéficient de la présence de tuyaux transportant l'eau depuis le château jusque dans leurs petites rues.

A partir de cela deux types d'approvisionnement ont pris naissance dans les secteurs et dans tout le quartier.

1. Les branchements SODECI

Il s'agit des cours qui, à partir des tuyaux de la rue, ont des robinets d'eau courante. Pour nos 18 cours étudiées, 6 bénéficient de cet équipement, c'est à dire de l'approvisionnement direct. Pour les cours familiales uniquement, la facture mensuelle d'eau est à la seule charge du chef de famille. Lorsque la cour est locative ou mixte, les modalités sont variables :

- souvent le propriétaire s'acquitte seul de la quittance et se rattrape sur les loyers;
- ou alors la facture d'eau est partagée entre les locataires et le propriétaire;
- ou mieux le propriétaire paye seul la facture, les locataires achetant l'eau au propriétaire.

2. Achat de l'eau

C'est à ce type d'approvisionnement que sont sujettes les autres cours (12). Un propriétaire nous a dit : "le branchement est cher surtout quand on est éloigné du tuyau". Ce raisonnement auquel s'ajoute d'autres est tenu par beaucoup de propriétaires car 60 % des cours visitées ne bénéficient pas d'eau courante. Elles achètent de l'eau aux propriétaires qui en disposent au tarif suivant :

barique = 60 Frs

bassine = 15 Frs

Certaines cours disposent de plus de 3 robinets surveillés par une vieille ou un jeune enfant, chargés de vendre l'eau.

A côté de ces deux modes d'approvisionnement, n'oublions pas celui qui concerne le recueil d'eau de pluie. D'où la présence de nombreuses bariques dans toutes les cours. Nous pouvons même avancer sans erreur aucune que chaque locataire a au moins 2 bariques.

Que retenir de tout cela sinon ce malheureux commerce de l'eau (cet élément vital) auquel est soumis plus de la moitié de la population de Bromakoté. Ce commerce trouve son appui dans l'éloignement de certains îlots des conduites d'eau ce qui alourdit les frais de branchements et dans le manque de pompe publique. Aussi des mesures telles l'adduction d'eau c'est à dire la pose de tuyaux transportant l'eau dans tous les îlots du quartier et l'installation de pompes publiques ne tireraient-elles pas la population pauvre des griffes de cette bourgeoisie du quartier ? Car en fait seul quelques riches commerçants et des fonctionnaires ont pu faire l'adduction d'eau.

Après ce bref regard sur quelques problèmes qui se posent au quartier, nous allons destiner ce chapitre au standing des maisons qui ont constitué notre échantillon.

VI. LE STANDING DES MAISONS

Nous avons, au terme de notre étude, dégagé 3 types : très économique économique et moyennement économique.

1. Nous avons affecté la notation très économique aux logements dont le prix de location oscille entre 1.000 et 3.000 Frs. Ce type se rencontre surtout dans les cours à dominante familiale. C'est le fameux "entrer-coucher" composé d'une pièce unique.

2. Le deuxième type que nous avons établi est l'"économique" qui comporte les logements de 5.000 à 10.000 Frs qu'on rencontre surtout dans les concessions à dominante locative. Ce sont les maisons dites "chambre-salon" (deux pièces) qui rencontrent plein succès dans le quartier. D'ailleurs beaucoup de plans de maison ont été modifiés en faveur des "chambres-salon". Ce témoignage d'un propriétaire nous en donne la raison : "avec les chambres-salons, on a facilement des locataires. Alors que ceux qui cherchent 3 à 4 pièces préfèrent les autres quartiers".

Ce type de logement domine le quartier. La variation du prix est fonction de la destination du logement ainsi que de ses dimensions. Ainsi une pièce affectée au logement n'aura pas le même prix de location que si elle est destinée à des fins économiques rentables (boutiques, atelier de couture, de coiffure etc...).

3. Nous avons par contre qualifié de moyennement économique les logements dont la location est comprise entre 12 et 15.000 Frs. Le dernier type réunissant les maisons au-dessus de 15.000 Frs a été rarement observé. Nous en avons rencontré dans les bâtiments à étage où une seule personne occupe un étage baillé, ou un appartement de 4 à 5 pièces carrelé avec douche et WC à l'intérieur.

Ainsi donc toute une gamme de maisons se rencontre dans le quartier ce qui nous permet de conclure que nous sommes en face d'un quartier hétérogène dans lequel riches et pauvres cohabitent.

VII. LES MODES D'OCCUPATION DES COURS

Nous étudions dans ce paragraphe le mode de regroupement des hommes dans les différentes cours. Il nous a été donné de remarquer que dans la première tranche étudiée c'est à dire les cours C, 85 % des propriétaires habitent leur maison, dans la deuxième tranche la remarque a été autre. Là, sur les 8 cours étudiées, 3 propriétaires seulement habitent leur immeuble, les autres résidant dans d'autres quartiers et ayant un représentant sur place chargé de la gestion financière et matérielle du bâtiment.

Nous avons donc déterminé 3 modes d'occupation, donc 3 types de concession :

- 1/ les concessions familiales
- 2/ les concessions locatives
- 3/ les concessions mixtes

1. Les concessions familiales

Elles ont une composition homogène. Y logent : le propriétaire, ses épouses, ses enfants, quelques cousins ou neveux des conjoints allant à l'école ou exerçant un métier. Très souvent aussi, on peut y trouver la mère du propriétaire ou de son épouse. Le propriétaire et ses épouses généralement occupent le bâtiment principal tandis que enfants et affiliés occupent les bâtiments annexes en dur mais aussi et souvent en contre-plaqué ou en tôle de récupération.

2. Les maisons locatives

Elles sont de composition hétéroclite. C'est dire qu'on y rencontre des personnes de différentes ethnies. Cependant il n'est pas rare de voir des cours locatives à composition homogène. Le propriétaire préférant laisser ses logements aux personnes de son ethnie qui lui procurent plus de sécurité et d'assurance dans le paiement des loyers.

3. Les maisons mixtes

Ce sont celles qui abritent aussi bien propriétaire et locataire. C'est ce type de maison qui domine le quartier. Dans ce type également et cela tout en nous fondant sur notre expérience du terrain, l'homogénéité ethnique avec référence à celle du propriétaire est la plus recherchée et souvent même nous dirons qu'elle s'est réalisée pour certaine cour (par exemple la cour C_1).

Pour conclure ce chapitre sur l'occupation des maisons, nous dirons pour ce qui concerne les deux îlots étudiés, que ce sont des îlots occupés à plus de 80 % par des étrangers c'est à dire des non-ivoiriens qui y ont bâti des maisons qui reflètent leur niveau de vie et dans lesquelles ils cherchent à retrouver l'ambiance et l'atmosphère de leur pays d'origine.

VIII. LES ASPIRATIONS DE LA POPULATION EN MATIERE D'EQUIPEMENTS

Nous ne pouvons terminer cette mise au point de nos observations sans avoir dégagé les aspirations de la population en matière d'équipements. N'est-ce pas là la finalité de cette étude que nous avons menée ?

Nous avons proposé à notre population échantillon un éventail d'équipements qu'elle devait apprécier et classer par ordre de préférence si toutefois un organisme devait les matérialiser l'un après l'autre : Etaient donc proposés goudron, égouts, éclairage public, adduction d'eau, nettoyage de la voirie, école, dispensaire, commissariat de police, marché, transports publics. Les 18 cours ont donné le classement suivant :

1	Eclairage	16 voix	6	Dispensaire	9 voix
2	Egout	15 voix	7	Nettoyage	6 voix
3	Goudron	14 voix	8	Transport	3 voix
4	Eau	13 voix	9	Commissariat	2 voix
5	Ecole	12 voix	10	Marché	0

Nous avons retenu les 5 premiers équipements qui ressortent comme les plus brûlantes des aspirations de la population et tout en considérant le suffrage obtenu nous avons établi le tableau suivant :

Equipements	Nbre de fois classé par ordre de préférence				
	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Eclairage	1	3	7	3	2
Egouts	5	3	2	4	1
Goudron	7	5	0	1	1
Eau	1	3	3	5	1
Ecole	2	2	3	2	3

Si l'éclairage par le nombre de voix vient en tête (16 voix) il convient de signaler à la lumière de ce tableau que l'égout et le goudron sont la première nécessité du quartier et nous en convenons avec la population. Car sur les 14 voix qu'il a enregistré (parlant de l'égout) 5 voix l'ont classé premier 3 voix l'ont porté second, quant au goudron il vient en tête des revendications de la population qui 7 fois l'ont classé premier, 5 fois 2ème. Nous avons pu établir le classement définitif suivant :

1. goudron
2. égout
3. éclairage
4. eau
5. école

Il ne serait pas juste de commenter ni de donner son opinion sur les aspirations d'une population. Car comme le disait l'autre, "on ne fait pas le développement de quelqu'un sans lui". Si le choix a été ainsi c'est que la population concernée a tenu compte de ses problèmes avant de se prononcer.

Cependant nous dirons que pour avoir parcouru en long et en large le quartier, l'état insalubre du quartier est générateur de maladies. Aussi un nettoyage assez poussé, et l'installation d'égouts pouvant évacuer l'eau des pluies, l'assèchement ou le remblaiement du grand ravin central du quartier doit être le premier travail à entreprendre dans le quartier. Il vaut mieux être que paraître, ne dit-on pas ?